

<http://enseignants.se-uns.org/Erea-un-groupe-de-travail-s-est-reuni-au-ministere-899>



Enseignants de l'Unsa

Érea : un groupe de travail s'est réuni au ministère

- Je suis... - ASH -

Date de mise en ligne : vendredi 7 octobre 2016

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

À de nombreuses reprises, nous avons demandé que les discussions interrompues en octobre 2014 reprennent. Le ministère s'y était engagé en juin 2016. La première rencontre a eu lieu le 7 octobre.

Le ministère nous a présenté une architecture de projet de circulaire en 5 points.

Un rappel sur la situation

[Le Rapport Jouault](#) a pointé des fonctionnements hétéroclites et déplore qu'il n'y ait pas eu d'observations depuis plus de 25 ans, certains recteurs ne connaissant même pas l'existence d'Érea dans leur académie. Tout ceci a laissé la place à des organisations ou se côtoient des pratiques qui se sont parfois éloignées des missions initiales.

3 modèles dominant :

1. Érea avec internat (élèves d'âge collège)
2. LEA
3. Équivalent IME

Les points du projet de circulaire ouverts à la discussion

1. Les objectifs et finalités de l'Erea
2. La définition des publics accueillis en Erea
3. Les procédures d'orientation
4. Le pilotage
 1. Le pilotage au niveau national, académique, départemental et des établissements
 2. Les missions
5. Les personnels

Dès le mois de septembre 2014, nous avons posé quelques bornes :

- L'importance de la dimension éducative qui est bien la spécificité de ces établissements, ceci passant donc par des équipes stables de PE éducateurs, et non par leur remplacement par des AED sur les missions de jour
- La nécessité de la formation pour prendre en compte ces fonctions particulières
- L'apport intéressant que peuvent représenter la création et la structuration d'un secteur vie scolaire avec un conseiller principal d'éducation et des personnels assistants d'éducation.

Une note de service qui a cristallisé les tensions

Une note de service d'octobre 2015 a suscité une certaine émotion. Même si elle soulève des questions sur le statut des personnels, elle est pour le moins maladroite et très incomplète puisqu'elle ne pose pas le débat au bon niveau. Elle a eu pour effet de renforcer les inquiétudes. Nous avons demandé qu'elle soit rangée au rayon des objets perdus.

Les propositions du SE-Unsa

- **L'équipe de vie scolaire** : Si le choix est de mettre en place une équipe de vie scolaire autour d'un CPE, il est indispensable que ces personnels arrivant dans ce milieu prennent la mesure du travail qui les attend. La mise en place d'équipes de vie scolaire (CPE et AED) doit se faire progressivement avec des personnels motivés, formés et stabilisés et avec l'appui des PEE existants qui souhaitent rester en poste. Par ailleurs, nous avons posé le principe de l'accès au CAPPEI(*) pour les CPE qui pilotent la vie scolaire ainsi qu'une formation avant la prise de poste pour les AED.
- **Des personnels à respecter** : Beaucoup de collègues PEE pratiquent cette mission particulière depuis de nombreuses années ; cela les a éloignés des pratiques de classe plus normées. Ils ont besoin de retrouver des postures professionnelles et donc d'un temps de formation, mais aussi de faire des choix de postes qui ne sont

Érea : un groupe de travail s'est réuni au ministère

pas évidents. Pour cela, il ne peut être pris de décision brusque.

La suite ?

Une prochaine réunion aura lieu le 17 novembre. Ce travail doit aboutir à la réécriture de la circulaire 95-127 du 17 mai 1995.

(*)Certification qui remplacera le Capa-sh et le 2CA-Sh en 2017. Plus d'infos [ici](#)